

Pointe-à-Pitre, le 29 août 2016

**OBJET : Renouveau COREVIH**

Madame, Monsieur,

Les **COREVIH** (Comité régional de coordination de lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine - VIH), créés par le décret n°2005-1421 du 15 novembre 2005, sont des instances de **coordination de lutte contre le VIH** à l'échelle des régions. Leurs **missions** sont les suivantes :

- Favoriser la coordination des professionnels du soin, de l'expertise clinique et thérapeutique, du dépistage, de la prévention et de l'éducation pour la santé, de la recherche clinique et épidémiologique, de la formation, de l'action sociale et médico-sociale, ainsi que des associations de malades ou d'usagers du système de santé ;
- Participer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients, à l'évaluation de cette prise en charge et à l'harmonisation des pratiques ;
- Procéder à l'analyse des données médico-épidémiologiques.

En décembre 2016, l'**Agence Régionale de Santé** de Guadeloupe, St Martin et St Barthélemy (ARS) établira la **liste des membres** qui composent les 4 collèges du **COREVIH Guadeloupe – St Martin – St Barth.**

Un arrêté nominatif de désignation sera pris par le Directeur Général de l'ARS. La **durée du mandat** est de **4 ans** renouvelables. La nomination de chaque titulaire doit s'accompagner de deux suppléants. Chaque comité ainsi nommé établit son règlement intérieur. Il élit en son sein un président, un vice-président et un bureau qui comporte au plus neuf membres dont le président et le vice-président du comité.

Un certain niveau d'**engagement** est nécessaire dans la participation au COREVIH Guadeloupe – St Martin – St Barth dont la composition impacte directement sa capacité à réaliser ses missions. Ses membres sont donc tenus d'assister au minimum aux **3 réunions plénières par an**. D'autre part, des **groupes de travail** sont mis en place sur divers thèmes relatifs aux missions exposées plus haut. Ces groupes sont aussi ouverts aux professionnels non membres du comité.

Le cadre de représentativité étant celui d'un territoire de santé couvert par le COREVIH, il convient donc d'exercer ce mandat au-delà du cadre de sa propre organisation afin de prendre en compte l'ensemble des besoins des usagers et des personnes vivant avec le VIH.

**Si vous souhaitez vous engager** à être un porte-parole et un relais d'information des acteurs que vous représentez, vous pouvez faire **acte de candidature** au COREVIH en remplissant le formulaire suivant **avant le 8 octobre 2016**. Si vous n'êtes pas directement intéressé(e), merci de bien vouloir relayer cet appel à candidature auprès des personnels de vos structures ou services respectifs.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**COREVIH**  
GUADELOUPE-ST MARTIN-ST BARTHELEMY  
Coordination Régionale de lutte contre le VIH  
Bât. B - 2ème étage - RICOU  
CHU Pointe-à-Pitre - ABYMES

Le Président  
Pr Bruno HOEN



## QUESTIONNAIRE COREVIH 2016

CANDIDATURE :

- Oui  Non

COLLEGE demandé :

- Collège 1 : Représentants des établissements de santé, sociaux ou médico sociaux
- Collège 2 : Représentants des professionnels de santé et de l'action sociale
- Collège 3 : Représentants des malades et des usagers du système de santé
- Collège 4 : Personnes qualifiées

QUALITE désirée :

- Titulaire
- 1<sup>er</sup> Suppléant  2<sup>ème</sup> Suppléant

FONCTION électorale souhaitée :

- Bureau  dont Présidence  Vice-présidence
- Aucune

L'élection aura lieu lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du nouveau comité fixée le **vendredi 20 janvier 2017**.

NOM : .....

PRENOM : .....

FONCTION : .....

EMAIL : .....

TELEPHONE : ..... FAX : .....

NOM DE LA STRUCTURE : .....

ADRESSE DE LA STRUCTURE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE DE LA STRUCTURE : ..... FAX : .....

E-MAIL DE LA STRUCTURE : .....

A retourner dûment complété avant le 8 octobre 2016 à l'adresse suivante :

[secretariat.corevih@chu-guadeloupe.fr](mailto:secretariat.corevih@chu-guadeloupe.fr)